Déclaration de la délégation FSU,

CSAA du 25 février 2025

Monsieur le Recteur d’Académie,

mesdames et messieurs les membres du CSA,

**Les ministres valsent, mais les lycées picards trinquent toujours !**

Pourquoi sommes-nous réunis aujourd’hui ? Nous pouvons nous poser la question. En effet, les dotations sont communiquées bien en amont aux chefs d’établissements qui tiennent des conseils pédagogiques et d’administration avant la tenue des instances académiques et départementales. Instances pour lesquelles on nous a demandé de ne pas divulguer les documents avant leur tenue… cherchez l’erreur !

Selon les prévisions du rectorat, à la rentrée 2025 ces établissements n’accueilleront que 234 élèves de moins qu’à la rentrée 2024 dans le second cycle et le post bac.

Après des années de diminution des dotations qui ont eu pour effet d’augmenter les effectifs par division et de restreindre les dédoublements, il aurait été possible de mettre à profit cette légère baisse démographique pour améliorer le taux d’encadrement des élèves, a minima en maintenant les DHG actuelles partout où les effectifs attendus seront moindres. Le rectorat maintient cependant le cap des années précédentes puisqu’à l’échelle de la Picardie, 252 heures d’enseignement seront supprimées dans les lycées par rapport aux dotations octroyées en janvier 2024. Tout élève perdu implique la perte de plus d’une heure poste.

Cette baisse de dotation se traduira par la suppression de 590 heures postes (HP) dans les lycées généraux et technologiques de l’académie, et la création de 338 heures postes en lycées professionnels. Cela se traduit pour cette année par 21 emplois d’enseignent de supprimés. Ainsi, non seulement les moyens horaires attribués lors des ajustements de l’été 2024 sont totalement récupérés, mais en plus de nouvelles ponctions sont opérées !

Dans l'Oise, au lycée François Truffaut de Beauvais, ce sont 3 ETP qui sont appelés à disparaître, alors que nos collègues sont très sceptiques face aux prévisions d'effectifs : y aurait-il vraiment plus de 100 élèves de moins dans cet établissement à la rentrée 2025 ? On peut aussi s'étonner devant la suppression de 4 postes au lycée Hugues Capet de Senlis : faut-il vraiment croire là aussi à une diminution de plus de 100 élèves ?

Dans l'Aisne, au lycée Jules Verne de Château-Thierry, nos collègues sont abasourdis par la disparition annoncée de 3,5 postes pour une perte de 30 élèves, selon les chiffres du Rectorat. Même si la perte réelle d’élèves s’avérait plus élevée, comment comprendre une telle réduction de moyens ? Nos collègues de Jules Verne s'engagent en cette rentrée de février dans une mobilisation forte et nous ne doutons pas que les familles auront aussi beaucoup de mal à comprendre une telle dégradation des conditions de scolarisation de leurs enfants ! Face à une situation comparable voire plus inquiétante encore (perte de 4 postes pour une baisse d'effectif affichée de 17 élèves), nos craintes sont également vives pour le lycée Gay Lussac de Chauny !

Dans la Somme, comment comprendre les suppressions respectives de 4 et 3 postes à Friville-Escarbotin et Albert ? Dans deux territoires fragiles, dans des lycées où les moyens mis à disposition limitent déjà le nombre de spécialités ou d'options qui sont offertes aux élèves, l'Education Nationale doit au contraire renforcer les moyens pour défendre le principe de l’égalité d'accès à l’éducation et les chances de réussite de tous les élèves. Enfin, n'est-ce pas non plus réduire les chances de réussite des jeunes de notre académie que de décider de retirer plus de 25 heures à la DGH du lycée Louis Thuillier à Amiens ? A priori, il serait possible de regrouper sans dommages les près de 24 étudiants de 2e année de prépa PC avec les 24 étudiants de PC étoile pour constituer une unique classe qui risque d'ailleurs de dépasser le seuil des 48 étudiants. Extraordinaire ! Une telle décision ne prend pas en compte la belle dynamique que nos collègues de ces deux classes de CPGE ont su impulser depuis plusieurs années pour amener de plus en plus de garçons et de filles de tous les territoires de notre académie, issus de milieux sociaux divers, vers une formation qui leur ouvre la voie de formations et d’écoles parmi les plus prestigieuses. Dans cet établissement encore, nos collègues se mobilisent et n'accepteront pas qu'on entrave leur combat quotidien pour la réussite de tous les jeunes !

Dans le même temps, le rectorat maintient le taux d’HSA par rapport à la rentrée 2024 dans la quasi-totalité des établissements (la moyenne académique étant de 10,14 % d’HSA en LGT et 10.43% en LP).

La FSU appelle les enseignants à refuser collectivement les heures supplémentaires. La charge de travail des enseignants s’est considérablement accrue depuis plusieurs années, entraînant une multiplication des burn-out (le ministère lui-même reconnaît qu’en moyenne les enseignants effectuent 43 h de travail hebdomadaire).

De plus en plus d’enseignants sont victimes d’une suppression de poste ou se voient imposer un complément de service dans un autre établissement alors que les heures d’enseignement à dispenser dans leur discipline sont suffisantes pour éviter ces situations. La FSU dénonce également chaque année les tentatives de certains chefs d’établissement de conditionner le maintien d’enseignements ou de dédoublements à l’acceptation d’HSA par les collègues. Inadmissible !

Contrairement aux années précédentes, les IMP attribuées aux lycées pour la rentrée 2025 n’ont pas été communiquées en même temps que les DHG. Il est à craindre que le nombre d’IMP attribuée à chaque lycée soit encore en diminution, après la baisse constatée, entre les rentrées 2023 et 2024. Ces moyens sont pourtant nécessaires pour rémunérer des tâches essentielles au fonctionnement des établissements (coordination disciplinaire, gestion des réseaux informatiques des lycées, tutorat des élèves…). Faut-il y voir une tentative du rectorat de proposer ces missions aux enseignants en contrepartie de la signature du Pacte dénoncé par la FSU ?

La FSU constate, que ce soit à travers l’épisode des HSE confisquées à la rentrée, la suspension brutale de l'accès au dispositif Pass culture - qui permet pourtant un accès large aux sorties culturelles pour nos élèves - ou bien les suppressions de postes dans notre académie que l'austérité budgétaire est à l'œuvre dans notre ministère.

La FSU dénonce ici haut et fort également la disparition brutale des formations organisées en présentiel à compter du 24 février 2025, y compris les journées de sensibilisation en santé mentale prévues de février à avril 2025, auxquelles 450 membres des équipes ressources pHARe sont inscrits dans l’académie. Censé être priorité nationale à chaque fois qu’un fait divers est médiatiquement mis à jour, ce dispositif rend lui aussi l’âme sans prévenir.

La FSU continue à dénoncer la suppression de 29 postes dans les écoles de l'académie et de 64 emplois dans les collèges, lycées et LP ; nous appelons les personnels à participer et à soutenir toutes les mobilisations engagées dans notre académie et notamment celles contre les fermetures de classes.

En ce qui concerne les projets de LDG académiques, la FSU continue à les dénoncer. La FSU condamne la l'absence de dialogue social académique puisque nos propositions faites en GT sont systématiquement rejetées. Ces LDG, qui sont censées garantir la transparence des opérations liées à la gestion des carrières des personnels depuis la loi de 2019 dite de transformation de la fonction publique, ne cachent en rien la perte du droit élémentaire dont disposait les collègues auparavant : celui d'être représenté.es dans les CAP de promotions ou de mutations par les représentant.es de leur choix.

Le CSA académique de ce jour débat également de votre feuille de route pour les ressources humaines et nous avons pu prendre connaissance des documents de travail. Que de lignes rédigées pour éluder les problèmes de fond qui minent l'attractivité de nos métiers et précarisent nos collectifs de travail au service des élèves.

Comment attirer les talents sans une juste rémunération à la hauteur de nos métiers et missions, sans une formation initiale et continue à la hauteur des enjeux ? Devons-nous rappeler ici le gel de la valeur du point d'indice ainsi que la récente diminution de nos traitements en cas d'arrêt de travail ?

Comment fidéliser et accompagner les agent.es tout au long de leurs carrières en réduisant leurs droits et en favorisant une gestion managériale et discrétionnaire de leurs situations ?

Enfin, comment moderniser et consolider la fonction RH dans un contexte ministériel global de sous administration dans lequel - encore une fois - aucune création d'emploi administratif n'est prévu ; pire même, notre académie et notre région devraient en perdre encore pour la rentrée prochaine !

Pour finir, la FSU invite l'ensemble des personnels qu'elle représente à se mobiliser le samedi 8 mars prochain, dans le cadre de la journée mondiale de lutte pour les droits des droits des femmes. Pour l'égalité professionnelle femmes-hommes, contre les violences sexistes et sexuelles, nous participerons massivement aux nombreuses mobilisations se déroulant dans notre académie.